



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 octobre 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 octobre 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la nomination, avec prise d'effet le 1^{er} août 2011, de mon Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud, que j'ai chargé d'aider les parties, à la suite de la clôture de la Mission des Nations Unies au Soudan en 2011, à trouver une issue négociée aux problèmes qui n'avaient pas été réglés par l'Accord de paix global ou qui avaient vu le jour après la sécession.

Outre les récents progrès enregistrés dans le processus de paix au Soudan du Sud, le rapprochement opéré entre Djibouti et l'Érythrée a créé une dynamique positive en faveur de la paix et de la sécurité dans la Corne de l'Afrique et au-delà. Nous comptons que le dialogue entamé par les deux pays facilitera le règlement des difficultés qui subsistent dans leurs relations. À l'heure où les dirigeants des États de la région entreprennent de consolider les acquis récents et d'ouvrir la voie à une nouvelle ère de coopération, ils ont besoin de l'appui et de l'aide de la communauté internationale. Des consultations que nous avons tenues avec eux, il est ressorti que les dynamiques politiques et les conditions de sécurité qui régnaient dans la Corne de l'Afrique et sur le pourtour de la mer Rouge avaient, du fait de leur interdépendance, des incidences profondes sur la sécurité et la prospérité de toute la région.

Par conséquent, j'ai décidé d'étendre le domaine de compétence de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud à la région de la Corne de l'Afrique, qui englobe, dans ce contexte, les membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Ainsi, les nouvelles responsabilités de l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique seront en adéquation avec le cadre de coopération sur lequel l'Organisation des Nations Unies et l'IGAD se sont entendues à Djibouti le 17 novembre 2015. De plus, l'Envoyé spécial travaillera en étroite collaboration avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, ce qui permettra de resserrer et de dynamiser la coopération entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et l'IGAD.

Outre les responsabilités endossées jusqu'ici par l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud, l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique assumera les fonctions suivantes :

a) Collaborer étroitement avec l'IGAD et les autres organisations sous-régionales et régionales compétentes, les aider à conforter les avancées récemment enregistrées dans le domaine de la paix et de la sécurité, et renforcer les moyens disponibles à l'échelle sous-régionale pour traiter les questions transfrontalières et transversales ;



b) Exercer ses bons offices, s'acquitter en mon nom de fonctions spéciales, en coopération avec l'IGAD et d'autres organisations régionales et sous-régionales, selon qu'il conviendra, et consolider les capacités sous-régionales de prévention des conflits et de médiation ;

c) Renforcer les capacités du Département des affaires politiques pour ce qui est de me conseiller et de conseiller les autres hauts fonctionnaires de l'Organisation sur les questions relatives à la paix et à la sécurité dans la région, et au rôle que l'Organisation peut jouer à l'appui des initiatives et mesures prises au niveau régional ;

d) Resserrer les liens entre les activités de l'Organisation et celles des autres partenaires présents dans la sous-région, en vue de promouvoir l'adoption d'une approche régionale commune et de faciliter la coordination et la mise en commun de l'information à l'échelle du système des Nations Unies, compte dûment tenu des mandats respectifs des organismes des Nations Unies, des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales ;

e) Informer le Siège des faits survenus dans la sous-région qui intéressent et concernent l'Organisation.

Les ressources nécessaires au fonctionnement du Bureau de l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, humaines et autres, seront financées au moyen des crédits approuvés.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**
